

Lettres de quelques  
Sgts du pais bas,  
par lesquelles ils  
prient Mons<sup>gr</sup> le  
Prince, pour assistance,  
advis, & bon conseil  
au traitement de la  
paix avec Don Juan

Copie.

Mons<sup>r</sup> Nous ne doutons que ne soyez assez aduerty  
q l'arrivement de Don Joan d'Autriche nous ait offert  
matiere de plusieurs difficultes & tardence, & que aussi  
a esle' besoin, de nous accommoder à la concurrence des affai-  
res pour un tems & mesmes à la diversité des humeurs &  
opinions de la grande assemblee, qu'auons en nos Estats  
gnaux. Mais voyans q les desseins du d. Don Joan  
ne sont tels, que bien desirons, & nostre commun repos &  
tranquillite' requiert, Auons resolu aux d. Estats gnaux  
& signamment de entre nous de ne prendre plus tems  
en communications avec le d. Don Joan, apres le serme  
prefige' à nos deputes a present, & pour la dernière  
fois emiers iceluy Don Joan ne comprenant que quatre  
Jours, pour traiter selon l'Instruction dernière <sup>donnée</sup> comme aux  
dits deputes que pensons aués venue, Auons de besoigner en  
& par tout a nre defence, par telle diligence & deuoir  
qui nous sera possible, si ne voyons l'entier effect de  
nre insle querele, Dont n'auons voulu failir vous aduertir  
par ceste lre, & ce que le porteur vous dira, Ensemble  
(Monsieur) prier bien humblement, comme priors par ceste,  
vous vouloir tenir prest, pour nous venir assister de  
vre presence, advis & bon conseil, par my les assurances  
que vous ferons auoir, selon q par les peronnages de  
qualite', que de la part des d. Estats seront bien tost  
emoyes vers vous, sera declare' & monstre' & en con-  
formite' de ce auons escrit tres à Mons<sup>r</sup> le Duc d'Ascol  
contenant nre dernière resolution & intention dont  
copie va si ioinde, Et d'autant que aués part  
à nos affaires & que scauons l'affection, que aués  
a nre commune tranquillite' esperons que ne feres

difficulté ny delay de vous accommoder à ce que  
nous desirons & requérons tant affectueuxment  
de vous. En quoy nous reposans ferons fin à ceste  
année nos tres affectueuxes recommandations. Supplians  
vostre Seigneur Dieu vous

Mons<sup>r</sup> octroyer sa sainte grace, & à nous la v<sup>re</sup>  
de Bruxelles, ce xxiii<sup>e</sup> Jour de Janvier 1577.  
Person<sup>s</sup> estoit escrit, Charles Philippes de Croÿ, Philippes  
de Lalain, Charles de Haire, Jan de Berfelle,  
Gunt de Hornes. Et la superscription, A Mons<sup>r</sup>  
Mons<sup>r</sup> le Prince d'Oranges.